

Votre formateur : Éric –Abel BALAND



« **Le C.A. - droits et devoirs des administrateurs** »

INTRO : rappel de quelques balises

- Incorporation fédérale ou provinciale
- pouvoirs généraux du Conseil d'Administration // l'Assemblée Générale
- l'organigramme type

A- Obligations d'un conseil d'administration d'un OBNL :

- les devoirs envers la corporation, envers les membres et de part la loi.

1. - obligations légales
2. - obligations morales
3. - obligations de planification
4. - obligations d'évaluation et de contrôle
- 5.- qu'est-ce qu'administrer : tab : objectifs-mission//contrôler//rôles

- *synopsis et grilles de vérification*

B- Pouvoir, autorité et délégation :

1. - le pouvoir
2. - l'autorité
3. - la délégation de l'autorité
4. - vos droits d'administrer : Les affaires de la corporation

- *synopsis et grilles de vérification*

C- Condamnation et moyens de protection

- Assurances des *administrateurs*
- *synopsis et grilles de vérification*

D- Les principes de gouvernance au sein d'un OSBN

E- Les attentes légitimes de l'administrateur bénévole et de la direction générale

F- La diversité et la cohésion au sein du CA

G- L'accueil et l'intégration des nouveaux membres

H- Fonctions et responsabilités des dirigeants (tâches et profils)

- *synopsis et grilles de vérification +*

I- Tableaux d'auto-évaluation du CA. et de la DG.

J- option : TEST 25 Quiz et nouvelles normes + période de questions